

Image not found or type unknown



témoign d'un mariage avec un faux marié

Par **moon2019**, le **18/12/2019** à **12:34**

bonjour, j'ai été témoin d'un mariage d'un couple , sauf que le marié était en fait une autre personne (la femme était la mariée et l'homme à été remplacé par un de ses amis)

Etant témoin du mariage j'ai été convoqué a la gendarmerie et autionné (pas de garde à vue) : les chefs d'inculpation à mon encontre sont escroquerie et faux.

Je suis dans l'attente de savoir si des charges seront retenue contre moi ou non

Qu'est ce que je risque?

merci

Par **jodelariege**, le **18/12/2019** à **13:02**

bonjour

il y a de grandes chances que vous soyez poursuivi par la justice

lire ci dessous

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31612>

Par **Visiteur**, le **18/12/2019** à **13:03**

Bonjour

Oui, ces charges pourraient être retenues si votre complicité est démontrée oar l'enquête...

Par **youris**, le **18/12/2019** à **13:32**

bonjour,

il faudrait savoir si vous étiez témoin de la mariée ou du marié

le rôle principal du témoin est de confirmer l'identité du marié ou de la mariée.

si vous étiez témoin du faux marié, vous ne pouviez pas ignorer l'usurpation d'identité et donc vous serez sans doute poursuivi pour ce délit sans oublier l'annulation du mariage.

salutations